

Histoire des Méthodologies de l'Enseignement des Langues

I) Introduction : terminologie et rapide présentation

- Période moderne de l'enseignement des langues : second tiers du 19^{ème} siècle pendant lequel l'enseignement est devenu une matière scolaire à part entière.
- Considérer chaque méthodologie de façon critique et répondre à la question : « *comment enseigner et apprendre une langue étrangère ?* »
- **MT** : méthodologie traditionnelle.
- **MD** : méthodologie directe.
- **MAO** : méthodologie audio-orale (qui a influencé les méthodologies audio-visuelles).
- **MAV** : méthodologie audio-visuelle (première génération en France : le SGAV « structuro-globale audio-visuelle » dans les années 1950-1960 ; deuxième génération dans les années 1970 ; troisième génération dans la fin des années 1970).
- **MAV** devient **Approche communicative** (dans les années 1980 jusqu'à la fin des années 1990), puis **Perspective actionnelle** (à partir des années 2000 avec le **CECRL** : cadre européen commun de référence pour les langues).
 - ➔ Eclectisme méthodologique : vient d'un mot grec qui signifie « *choisir* ».
- **FLE** (français langue étrangère).
 - ➔ Apparue en 1957 sur une couverture d'un numéro spécial de la revue « *Cahiers Pédagogiques* » coordonné par André Reboullet qu'il a nommé « *Français Langue Etrangère* ».
 - ➔ Elle désigne le français comme langue étrangère.
 - ➔ **FLE** correspond à une notion de politique linguistique (les langues étrangères sont prises en charge par le système éducatif, opposés aux autres langues non reconnues comme étrangères par un pays et donc exclu du système éducatif).
 - ➔ Sur le plan didactique, le **FLE** renvoie à une conception de la langue comme conception des échanges de la vie quotidienne (se présenter, se situer dans l'espace, demander un renseignement...)
- **FLM** (français langue maternelle).
 - ➔ **FLE** opposé à **FLM** = langue apprise au contact de la mère qui est en général la première introduction du jeune enfant à la langue.
 - ➔ **FLM** = certaines personnes parlent plutôt de langue première, c'est la première langue apprise par l'enfant au contact de son entourage (de son père, pas forcément celle de la mère (*enquête de L.J.Calvet (1999)*) et sans contact institutionnel.
- **FLS** (français langue seconde).
 - ➔ Expression qui a servi à désigner les langues qui ne sont pas les langues premières d'un citoyen d'un pays mais des langues qui lui sont utiles socialement (exemple en Inde avec l'Hindi, le Bengali, beaucoup d'Indiens ont appris l'anglais).
 - ➔ Exemple de Djibouti dont les habitants peuvent avoir différents langues premières (le Somali par exemple), mais ils ont conservé le français comme langue seconde. **Mwatha Musanji Ngalasso** définit le contexte de langue seconde pour le français dans son œuvre « *Etude de Linguistique Appliqué* » (n°88, 1992, p.28). Il souligne le rôle du français dans le processus d'acquisition dans la scolarité. Tandis que **Gérard Vigner** (« *Enseigner le Français comme Langue Seconde* » 2001) considère le **FLS** comme une

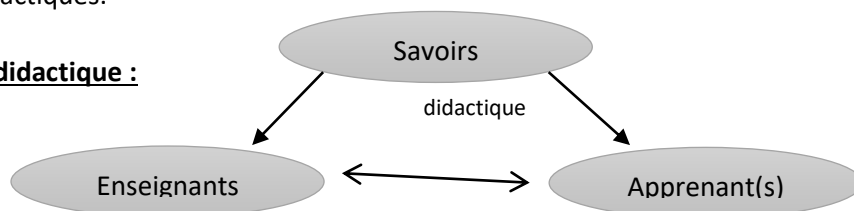
réalité scolaire « *c'est le français de l'école pour l'école* ». Pour lui, le **FLS** est un objet d'apprentissage et l'objet de l'apprentissage.

- **FOS** (français sur objectif spécifique).
→ Reste dans le cadre du **FLE** mais concerne des domaines spécifiques comme le tourisme par exemple.
- **FOU** (français sur objectif universitaire).
→ Permet aux apprenants d'acquérir les compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques nécessaires à la réussite de leurs études universitaires -> vise un perfectionnement et un approfondissement des connaissances générales et spécifiques en langue française dans les disciplines universitaires de la composante que veut intégrer un étudiant.
- **FLI** (français langue d'intégration).
→ Cours généralement dispensés par des associations (le simad, le secours catholique...).

Didactique VS. Pédagogie :

- Fréquemment employés de façon peu précise et variable selon les auteurs. Dans la réflexion sur l'enseignement, on distinguait la didactique qui concernait les contenus d'enseignement et les savoirs (du grec « *didaskhein* » qui signifie « *enseigner* ») à la pédagogie qui concerne plutôt les moyens de transmettre les savoirs et les moyens de conduire une classe (du grec « *agogein* » qui signifie « *conduire* » et « *pais* » qui signifie « *enfant* »). Le terme « *pédagogie* » a commencé à être moins utilisé à partir des années 1980, **J.F. Altet** indique que le terme a été trop usé, qu'il était trop empirique. Le terme « *didactique* » recouvre actuellement l'ensemble des réflexions dans les trois pôles des conditions de l'apprentissage (*l'enseignant qui enseigne, l'apprenant qui apprend et le savoir à transmettre*), elle théorise les relations existantes entre les trois pôles didactiques.

→ Triangle didactique :



- **Transposition didactique :** correspond à un travail d'élaboration pour transformer un savoir savant en un savoir à enseigner.

Pôle Savoir :

- 1 – La sélection des savoirs à enseigner.
- 2 – La simplification des savoirs (peut poser problème avec notamment la production d'inexactitudes).
- 3 – La décontextualisation des savoirs (qui peut être compliquée).

Pôle Enseignement : implique des réflexions sur la démarche d'enseignement (« *comment enseigner ?* »)

Exemple : CM – imposition du savoir ; pédagogie différenciée...

Pôle Apprenant(s) : celui qui apprend. L'apprentissage désigne l'acte d'apprendre. L'apprenant est le centre du processus, c'est lui qui apprend et à qui est destiné le savoir. René Richerich, dans « *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage* »,

souligne le fait que chaque apprenant apprend de manière différente car chaque apprenant arrive avec un bagage qui lui est propre.

II) Le FLE comme champ disciplinaire et la constitution d'une didactique du FLE

- Dans les années 1950.
- Redonner au français un rôle internationale : diffusion du français à l'étranger.
- **Champ disciplinaire** : domaine structuré de connaissances ou de savoirs disposant un objet d'étude propre ayant développé une terminologie et une méthodologie claire. La notion de « *champ* » est empruntée au sociologue **Pierre Bourdieu**, c'est un ensemble de position dont chacune se définit par l'ensemble des relations qu'elles entretient avec toutes les autres. Ses positions sont occupées par des personnes.

1) La détermination d'un enjeu

- Après 1945, De Gaulle met sur pied une véritable politique culturelle avant de redonner au français un rôle au niveau international.
- **Création de l'Alliance Française en 1883** : alliance dans la plupart des pays du monde.
 - ➔ Etablissements dans lesquels on dispense des cours de français aux étrangers notamment.
- **Création de la Mission Laïque en 1902** : pour faire le contrepoids aux congrégations religieuses enseignants qui avaient quasiment le monopole sur l'enseignement du français à l'étranger.
- A partir de 1920, au sein du ministère des affaires étrangères, il y a la **création du Service des Œuvres Française à l'Etranger** dirigé par des écrivains et chargé de l'enseignement du français à l'étranger et la préparation de manifestations et de conférences.
- Avec De Gaulle, une nouvelle impulsion pour le français : avec la **Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (DGRCSST)** qui obtient des moyens financiers et humains importants (fin des années 1960 = 32 000 enseignants à l'étranger).

2) La création d'institutions de recherche, de production et de formation

- La recherche didactique se développe dans les années 1950 : avec un travail de réflexion, de conception qui est pris en charge par 2 institutions :
 - ➔ **C.R.E.D.I.F.** (centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français) : apparaît en 1959 sous ce nom. Très populaire. Dissout en 1996.
 - ➔ **B.E.L.C.** (bureau d'enseignement pour la langue et la civilisation).
- Elles impulsent une réflexion didactique nouvelle et originales. Elles ont des publications et proposent des formations pour les enseignants de français.
- Après la seconde guerre mondiale, l'UNESCO avait proposé d'intensifier l'enseignement aux populations mondiales.
- La recherche « *Français Elémentaire* » devient « *Français Fondamental* » car le terme ne plaît pas. **Gougenheim** et **Rivenc** contribuent à l'élaboration de cette recherche.
- **1959 : création du Bureau d'Etudes et de Liaisons (BEL)** devient **BELC** en **1966**. Il a été absorbé par le CIEP (centre international d'études pédagogiques).
- **Autres organismes à ne pas oublier** : le **CLA** (centre de linguistiques appliqués) à Besançon (créé en 1958), le **CAVILAM** à Vichy (en 1964), le **CAREL** à Royan (en 1966).

C.R.E.D.I.F. et **B.E.L.C.** interviennent dans la constitution du FLE comme champ disciplinaire à plusieurs niveaux :

- **Lieu de recherche** : elles répondent à la diffusion du FLE.

- Lieu de formation des enseignants : avec la proposition de stages qui permettent d'initier les enseignants aux nouvelles didactiques du FLE ou de réunir les différents acteurs concernés par le FLE (enseignants, écrivains, éditeurs de manuels destinés au FLE).

3) Des institutions d'enseignement

- L'alliance française est présente dans 140 pays et comporte plus de 1085 comités recevant des aides de la France.
- Création des centres culturels, d'instituts (200 actuellement dans le monde) reliés à l'ambassade française : le **LIFAL** à Mexico par exemple. Ses centres existent également pour l'Italie, l'Allemagne en France...
- Création de lycées français à l'étranger : Varsovie par exemple.

4) La création de revues

- Visibilité du **FLE** accrue par le lancement en mai 1961 de la revue « *Le Français dans le monde* » ; elle existe toujours mais a changé de format. Elle est destinée aux professeurs de FLE. Elle a un côté pratique contrairement à d'autres qui concernent plus la recherche. Elle fournit des outils pratiques (des fiches pédagogiques directement utilisables en classes).
 - ➔ Articles en accès libre : www.fdlm.org
- En septembre 1962 « *Etude de Linguistique Appliquée* » reflète la conception de l'époque. Le **FLE** n'était pas encore autonome par rapport à la linguistique. Elle s'ouvre à la didactique des langues et des cultures. Elle a pris le sous-titre de « *Revue de Didactologie des Langues et des Cultures* ». Elle a des numéros thématiques, dans lesquels sont rassemblés un ensemble d'articles d'enseignants-chercheurs sur la didactique du **FLE**.

5) La création d'un marché éditorial

- Les éditeurs s'impliquent dans un nouveau marché éditorial de la langue dont : **Hachette** (avec la section Hachette FLE), **Didier et Hatier**, **Nathan** et **CLE International**. On trouve 2 types de publications : des manuels pédagogiques destinés aux apprenants ainsi que des ouvrages didactiques de référence destinés aux étudiants et aux enseignants s'intéressant à la didactique du FLE.
 - ➔ **Hachette** : Collection F (1973) dont « *Enseigner à communiquer en langue étrangère* » par Sophie Moirand.
 - ➔ **Didier et Hatier** : Collection « *LAL* » (langue et apprentissage des langues), 1^{er} volume en 1980.
 - ➔ **CLE International** : Collection « *Didactique des langues étrangères* », 1^{er} titre en 1976.
- Plus récemment sont apparus :
 - ➔ Les **PUG** (presse universitaire de Grenoble) qui publient des manuels de FLE dont « *L'exercisier* ».
 - ➔ **Maison des Langues**.

6) Des instances administratives

- Politique de gestion et de coordination du FLE : assurée par la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (**DGRCSST**) ou par des coopérations (notamment lors du service militaire).
- En Janvier 1999, ses deux instances sont regroupées et forment la **Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (D.G.C.I.D.)**.

7) Des instances éducatives

- En 1983, le FLE est officiellement reconnu comme discipline universitaire. Auparavant, il était davantage considéré comme une option ou un parcours particulier.
- La filière est mise en place progressivement :
 - ➔ Création d'une mention FLE en licence (L3) (lettres, sciences du langage, langues).
 - ➔ Création de la maîtrise de FLE = master 1.
 - ➔ Création d'un diplôme d'étude approfondie (DEA) et du diplôme d'étude supérieure spécialisée (DESS) de FLE = master 2 (recherche/professionnel).
 - ➔ Création du diplôme d'étude en langue française (DELF) et le diplôme approfondi en langue française (DALF) en 1985.

8) Des associations

- Renforcent l'institutionnalisation et la reconnaissance du FLE comme champ disciplinaire autonome :
 - ➔ **F.I.P.F.** (Fédération Internationale des Professeurs de Français) créée en 1969.
 - ➔ **A.N.E.F.L.E.** (Association Nationale des Enseignants de FLE) fondée en 1981.
 - ➔ **A.S.D.I.F.L.E.** (Association de Didactique du FLE) fondée en 1986 et présidé par Louis Porcher, succédé par Bernard André, puis par Marie Berchoud. Le siège se situe à l'Alliance Française de Paris et dispose d'un site internet (renseignement, colloques...) : <http://fle.asso.free.fr/asdifle>

9) Une recherche historique

- Pour qu'une discipline soit reconnue, il faut mener à bien une recherche historique qui s'intéresse à la jeunesse de ses concepts et leurs évolutions. Porcher écrit « *c'est pour une discipline, une question de maturité pédagogique et épistémologique.* »
- **Daniel Coste**, directeur de la publication écrit par Porcher, écrit « *Aspects d'une politique de diffusion du français depuis 1945* » ; qui rassemble une grande contribution et retrace l'évolution du FLE (publié en 1984, chez Hatier).
- **Christian Puren**, « *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues* » publié en 1988, chez CLE International.
- **S.I.H.F.L.E.S.** (Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde) favorise la création de colloques et la publication de revue et de documents. Elle s'intéresse aux précurseurs de la didactique ainsi qu'à l'histoire du FLE (dans le monde, au fil des siècles...)

Conclusion II) :

Le FLE a acquis une certaine autonomie. Il a dessiné sa spécificité propre autour de sa diffusion grâce à des institutions de recherches et de productions didactiques, des acteurs, un secteur éditorial, des institutions d'enseignement, des instances administratives, éducatives ainsi que des associations.

- *Peut-on concevoir une didactique du FLE autonome ou incluse dans la didactique des langues ?*
- Autonomie partielle qui s'intègre dans la didactique des langues et des cultures (opinion de Galisson).

III) Elaboration d'une grille d'analyse des courants méthodologiques

1) Proposition d'Henri Besse dans « Méthodes et pratiques des manuels de langues » publié en 1985

- Il retient 4 critères :

- 1 – L'accès au sens de la langue enseignée.
- 2 – La pratique de l'enseignement de la grammaire.
 - Il rappelle que l'enseignement peut être **explicite** avec une démarche :
 - Soit *déductive* (avec exposition de la règle de grammaire par l'enseignant et de l'application de celle-ci dans des exercices par l'apprenant = **méthodologie traditionnelle**).
 - Soit *inductive* (observation d'un corpus, formulation d'hypothèses sur le fonctionnement de la langue et reconstruction de la règle par l'apprenant ; celui-ci doit découvrir par lui-même les règles de grammaire = méthode plus efficace).
 - Toutefois, l'enseignement peut également être **implicite** et inductive :
 - Soumettre l'apprenant à des dialogues (comprenant des structures de la langues) et provoquer des automatismes = **MAO**.
 - Apprentissage par manipulation des formes : répétitions, exercices structuraux.
- 3 – Le contact avec la langue enseignée.
 - Textes ou énoncés fabriqués pour la classe de langue ?
 - Documents authentiques ? (= **approche communicative**).
- 4 – La progression des contenus lexicaux et morphosyntaxiques.
 - Evolution logique du vocabulaire et prise en compte de la progression morphosyntaxique ? = **méthodologie traditionnelle**.

2) Proposition de Claude Germain dans « Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire » publié en 1993

- (Photocopie sur la méthodologie traditionnelle).

3) Proposition de J.C. Richards et T.S. Rodgers dans « Approaches and Methods in Language Teaching » (Cambridge University Press, 1986)

- Ils distinguent 3 niveaux :

- 1 – Approach : cadre théorique qui porte sur la conception de la langue et de l'acquisition des langues.
- 2 – Design : fixe les objectifs (compétences communicatives).
- 3 – Procedure : pratique complète de l'enseignement, se concentre sur la manière dont une méthode gère la présentation, la pratique et les différentes étapes d'enseignement d'une langue.

IV) Jan Amos Komensky, dit Comenius (polycopié)

- Ecrivain tchèque (1592 – 1670).
- Considéré comme le plus grand pédagogue de son époque et comme le fondateur de la didactique des langues.
- « *Didactique* » = art d'enseigner.

- Il expose ses conceptions dans « *Didactica Magna* » (1638 = Grande Didactique).
- A son époque, il n'y avait pas de théories générales de l'enseignement des langues : tous le monde apprenait le latin (langue internationale de l'époque). C'était la langue de communication internationale. Au 16^{ème}, il y a des échanges commerciaux entre les pays Européens, les Anglais désireux d'apprendre le français possédaient des manuels dont « *Cot Grave* » (dictionnaire de français traduit en anglais). Dans les classes aisées, l'enseignement des langues se faisait par des précepteurs.
- **Comenius** considère que commencer par l'apprentissage du latin n'est pas une bonne idée. La première langue à apprendre doit être celle qui est nécessaire (= la langue maternelle). Il recommande ensuite l'apprentissage des langues des pays voisins pour rentrer en contact avec eux. Le latin est recommandé pour lire des ouvrages scientifiques.
- Comment apprend-t-on ?
 - o L'apprentissage chez l'enfant se fait par l'imitation et l'usage (= exercices de la mémoire).
 - o Chez les adultes, il considère que l'apprentissage est davantage théorique.
- Il écrit « *La Porte des Langues* » (d'abord en latin) en 1631.
- L'enseignement doit être adapté au public. Les élèves doivent former aussi bien leur esprit que leur langue.
- Il préconise un enseignement de plusieurs langues, il pense que la polyglottie est facilitée par 8 règles (polycopié). Les règles de langue doivent être grammaticales et non philosophiques.
- Il s'est également intéressé à la phonétique et a créé un alphabet vocal pour les enfants.

V) *La méthodologie traditionnelle/grammaire-traduction (grammar-translation method)*

- L'enseignement du latin était considéré comme une langue vivante (au Moyen-Age), elle était utilisée comme langue d'enseignement : pour écrire, parler... Le latin est la langue de l'église, de la liturgie ; des conciles (qui se réunissent périodiquement) consistant en des discussions transcrites en latin ; de l'enseignement, la langue véhiculaire dans l'Europe cultivée ; langue de promotion sociale (seules les classes aisées ont accès à l'enseignement, les hommes plus que les femmes). L'enseignement du latin à l'époque comporte une dimension orale, on enseigne à le parler (on a recours à des colloques : des dialogues qui portent sur de situations de la vie quotidienne).
- Peu à peu, en France, le français s'affirme comme la langue de l'état et de la législation au 16^{ème} siècle. Le latin va voir son statut reculé et devient alors une langue morte. L'enseignement du latin oral est abandonné mais l'accent est porté sur l'écrit. L'enseignement grammaticale est mis en avant avec une prédominance de la lecture et de la traduction littéraire mais aussi de la composition écrite littéraire. Les épreuves de thèmes et versions de latin existent toujours aujourd'hui.
- L'enseignement du latin a perdu une visée pratique et est constitué comme gymnastique intellectuelle : on apprend à lire le latin pour goûter aux célèbres écrits littéraires (*Virgil, Horace...*). On apprend par cœur le vocabulaire, la grammaire (ses emplois et ses exceptions). On apprend aussi beaucoup des extraits d'auteurs (*de Cicéron, de Virgil...*)
- C'est la seule technique d'enseignement connue à l'époque. Lorsque l'on commence à introduire l'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement primaire et même secondaire, on n'a pas de méthodes à proprement parlé, on a ainsi tendance à reconduire les mêmes pratiques (au 19^{ème} siècle : des besoins de communications apparaissent).
- La méthodologie traditionnelle ou grammaire-traduction désigne un mouvement pédagogique qui commence au milieu du 19^{ème} siècle jusqu'au début du 20^{ème} siècle avec quelques arrêts

(méthode directe), elle n'a pas complètement disparue puisque quand le but est d'apprendre à traduire des textes, la méthodologie n'est pas très différente.

- L'introduction de l'enseignement des LVE est facultative et limitée dans l'Instruction publique française : **Décret de Lakanal (25 février 1795)**.
 - Décrets concernant l'enseignement du français dans les zones où une langue régionale est la langue première des habitants et où les enfants découvrent le français au moment de leur scolarisation : **décrets du 27 janvier 1794 et du 18 février 1794** instituant des instituteurs de langue française dans les départements « dont les habitants parlent des idiomes étrangers ».
 - **1838** : généralisation de l'enseignement des LVE en France.
- A l'époque, dans la méthodologie traditionnelle, la pratique orale est mise en œuvre par la restitution d'un texte appris par cœur.
 - Les manuels de LVE sont conçus sur la base de manuels de littérature française.

Germain, Claude (1993) : *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, p102-105.

- Grille d'analyse des méthodologies :
 - **1 – Hypothèses ou théories de référence** :
 - Sur la langue : manque de référence.
 - Sur la psychologie de l'apprentissage : manque de référence, on a une vision de l'apprenant comme quelqu'un qui doit apprendre/restituer par cœur.
 - Sur la conception de la civilisation/culture : une « culture cultivée » avec littérature, beaux-arts, histoire...
 - **2 – Contenus** :
 - Présentation de la langue : phrases exemplifiant des points de grammaire puis extraits de texte littéraires.
 - Accès au sens de la Langue cible : utilisation de la L1, recours à la traduction.
 - Enseignement de la grammaire : enseignement *explicite* (énonciation des règles de grammaire) à l'aide d'un métalangage, et *déductif* (application des règles apprises).
 - Enseignement du lexique : vocabulaire du texte littéraire utilisé (liste de mot avec leur traduction en L1).
 - Progression adoptée : souvent progression grammaticale basée sur la L1 (exemple : le nom, le genre, le nombre, l'adjectif...)
 - Schéma de classe : exposition d'une règle de grammaire ; présentation d'une liste de mot accompagné de leur traduction ; lecture et compréhension d'un texte (fabriqué pour les besoins de la leçon ou extrait de texte littéraire) ; exercices ; thème/version.
 - **3 – Relations pédagogiques** :
 - Rôle de l'enseignant : rôle dominant, détenteur du savoir et de l'initiative (choisit les textes à étudier, prépare des questions et des exercices... interroge l'apprenant, explique des règles de grammaire et fait faire des exercices...)
 - Rôle de l'apprenant : rôle réactif, pas d'initiative (doit mémoriser, lire, répondre aux questions...)
 - Interactions enseignant/apprenants et apprenants/apprenants : interaction dans le sens enseignant/apprenants ; pas d'interaction entre apprenants.

- Activités d'enseignement : lecture, explication, traduction, exercices.
 - Traitement de l'erreur : erreur non-tolérée, sujette à correction par l'enseignant.
 - Evaluation : évaluation écrite : exercices de grammaire et de traduction (thème/version).
- La méthodologie traditionnelle apparaît en France dès lors que l'enseignement des langues vivantes ont été institués en 1838. Elle a été utilisée dans les autres pays : notamment aux Etats-Unis comme « *méthode prussienne* ». La visée n'est pas du tout pratique (on n'apprend pas à parler la langue) ; mais elle est considérée comme un accès à la culture littéraire.
 - La leçon de langue commence souvent par l'explication de règles de grammaire dans la langue de l'apprenant. La grammaire mobilise un métalangage grammatical, elle est suivie d'exemples à apprendre par cœur. La règle étudiée est illustrée par un texte (fabriquée ou issu de texte littéraire). L'enseignant propose ensuite des questions, des exercices d'applications grammaticales. Certains exercices peuvent contenir des pièges, que l'apprenant doit déjouer. Les outils favoris sont la grammaire et le dictionnaire bilingue.
 - Cette méthodologie se focalise sur la compréhension et la production de l'écrit mais elle ne s'intéresse pas à l'oral.

Conclusion sur la méthodologie traditionnelle :

- La méthodologie traditionnelle manque de justification au niveau théorique (absence de linguistique de référence et de psychologie de l'apprentissage). Elle a été contestée pour trois principales raisons :
 - La connaissance de la grammaire ne donne pas une compétence de la L2. Quand on parle une langue, on ne se réfère pas toujours à la grammaire.
 - La traduction mot à mot ne permet pas toujours de rendre le sens : il n'y a pas d'équivalent sémantique parfait. Les mots font sens à l'intérieur d'expression.
 - On acquiert des connaissances métalinguistiques mais on n'apprend pas à parler la langue.

VI) La méthodologie directe

- La méthodologie directe (MD) est importante parce qu'elle a influencé les méthodologies qui ont suivi. Elle correspond à une période précise : **fin du 19^{ème} siècle (1880) – jusque 1925 (fin officielle de la MD)**.

1) Le contexte historique

- Elle apparaît à la fin du 19^{ème} siècle, pour une période d'une trentaine d'années.
- Les instructions officielles, après 1925, préconisent une autre méthodologie.
- Son apparition n'est pas un hasard : essor économique, développement des échanges commerciaux, premiers voyages pour les gens aisés (tourisme). Cela entraîne une demande pratique de l'apprentissage des langues (différent de la MT : on veut apprendre la langue pour communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit).
- **Puren** dit que « *les langues vivantes sont conçues comme moyens de communication en vue des échanges commerciaux, touristiques...* »
- Elle hérite d'un mouvement de réforme qui commence vers 1880 qui est initié par des personnes telles que **C. Marcel, F. Guoin** avec la méthode des séries. Ce mouvement est dirigé

contre la MT. La MT est critiquée à cause de son échec relatif à apprendre/parler une langue étrangère.

- **F. Guoin** part de son expérience personnelle et de celle de son neveu ; il observe sa façon d'apprendre et crée ainsi sa méthode des séries. Il conçoit que l'apprentissage d'une langue ne peut pas être uniquement basé sur l'acquisition de la grammaire mais qu'il faut se tourner vers le concret, vers l'oral et se tourner vers une série.
- Les travaux des phonéticiens : une association de phonéticiens et d'enseignants qui s'intéressent à l'apprentissage des langues et à la formation des enseignants. Si on tient compte de la phonétique, on s'intéresse au versant oral de la langue. C'est une rupture avec la MT qui s'intéressait davantage à l'écrit.
- La **MD** est aussi appelée **méthode naturelle** et insiste sur le recours à l'intuition pour accéder au sens des mots, à l'association d'une suite sonore, à l'activité physique et les mouvements dans la salle de classe.

2) Les théories de référence

a) Théorie du langage

- La MD vise une maîtrise d'un apprentissage oral de la langue : la MD bénéficie du développement de la phonétique descriptive.
- Une association de phonéticiens est créée (association de phonétique internationale) à la fin du 19^{ème} et produit le fameux **IPA** (alphabet phonétique international) (1886). Il étudie l'articulation des sons (phonétique articulatoire).
 - o **La MD emprunte ses procédés pratiques de prononciation.**

(Voir polycopié : les six articles de l'association internationale de phonétique).

- o **Article 1** : on veut s'intéresser au langage oral quotidien.
- o **Article 2** : la graphie d'une langue perturbe la prononciation : idée gardée pour les premiers cours de méthodologie audio-visuelle dans les années 1950-1960.
- o **Article 3** : réalisé dans certains manuels (allemand par exemple) : un idéal pas toujours réalisé en pratique.
- o **Article 4** : différent de la MT (grammaire énoncée explicitement et de manière déductive) ; ici la grammaire est enseignée de manière inductive. On part des faits concrets, de l'observations des effets de langue.
- o **Article 5** : intégrée par la MD (association directe entre les mots et les choses) : accès au sens de façon directe en évitant la traduction.
- o **Article 6** : différence avec la MT (exercices de traduction après chaque leçon de grammaire) ; ici on s'inspire d'un modèle, d'un récit raconté par l'enseignant, puis composition libre. La traduction intervient bien plus tard dans la formation.

b) Théories de l'apprentissage

- **Conception de l'enfant, du sujet apprenant comme une personne active et individuée** : la psychologie a élargi son champ d'étude à l'enfant. On commence à concevoir le sujet enfant comme une personne active individualisée et non comme un simple réceptacle de connaissances.
- **Théorie du psychologue allemand F. Franke : l'associationisme**. L'apprentissage d'une langue peut se faire sans recours à la traduction mais en associant directement le mot et la chose. On peut utiliser l'image, le dessin, plus tard la photo pour représenter la chose. On peut utiliser le

geste (exemple : ouvrir la porte) : le mime pour expliquer les mots en langue étrangère sans avoir recours à la traduction.

- **L'approche naturelle** : dérivé des précurseurs comme **F. Guoin**. C'est l'idée que l'on peut apprendre une langue étrangère comme on a appris sa langue première. Cette dernière apparaît comme un modèle. Pour acquérir une langue, il faut avoir quelqu'un à qui s'adresser, quelque chose à lui adresser et le désir de comprendre. L'interaction acquiert un rôle vraiment central dans l'apprentissage.

c) *La conception de la culture-civilisation*

- Dans la MT : littérature, beaux-arts, architecture = culture cultivée.
- Une nouvelle conception apparaît : **culture anthropologique** ; on s'intéresse aux modes de vies, à la vie quotidienne, aux croyances...
- La culture veut être présentée comme quelque chose de vivant : les fêtes, les modes de vie...

3) *Les méthodes*

a) *La méthode directe*

- Interdiction de recourir à la traduction.
- **Puren** (p. 122) explique que « *l'objectif est d'amener l'élève à s'exprimer directement dans la langue cible, sans traduction mentale.* »

b) *La méthode orale*

- **F. Guoin** disait « *le véritable organe réceptif du langage est l'oreille et non pas l'œil (...)* ».
- Donner aux élèves une bonne prononciation sera donc la première tâche du professeur (instructions officielles de 1901).

c) *La méthode active*

- Elle découle de la conception de l'enfant apprenant comme une personne active.
- Pour maintenir l'activité d'apprentissage : plusieurs techniques pédagogiques envisagées :
 - o **La méthode interrogative** : la leçon prend souvent la forme de questions.
 1. **Puren** (p. 137) « *le dialogue professeur-élève devient la principale action langagière...* »
 - o **La méthode intuitive** : pour accéder au sens des mots nouveaux, on fait appel à l'intuition. Il existe 3 formes d'intuitions : l'intuition directe (on relie le mot à la chose) ; l'intuition indirecte (recours aux mimes ou aux gestes) et l'intuition mentale (on s'appuie sur des mots déjà connus et sur le contexte).
 - o **Le recours à l'activité physique de l'élève** : une idée qui a été hérité de **F. Guoin** (apprentissage par la répétition et la verbalisation des idées).
 1. Verbaliser = désigner par un verbe et des paroles une action qui se produit.
 2. Instructions officielles de 1908 : un excellent exercice est la série (la verbalisation des actions).
 - o **Les méthodes imitatives et répétitives** : vise à exercer les organes phonatoires par la répétition (*les chaussettes de l'archi-duchesse sont-elles sèches, archi-sèches ?*) = appelée aussi méthode des perroquets.

4) *Contenus*

a) *Présentation de la langue cible*

- Sous forme de dialogues fabriqués et de textes faciles (pour enfant, littéraires...)

b) L'accès au sens de la langue cible

- Directe, pas de traduction (recours à des objets, des images, des gestes, des mimes...).
- Mobilise l'intuition de l'apprenant.
- Associationisme.

c) Enseignement de la grammaire

- Approche inductive et enseignement actif.
- Démarche d'abord implicite puis plus tard explicite mais toujours inductive.

d) Enseignement du lexique

- MD : s'appuie sur des situations (univers de la classe, puis monde extérieur).
- Utilisation de tableaux muraux pour montrer des actions/des réalités extérieures.
- Apprentissage du lexique de tous les jours par regroupement par thème.
 - o **Puren** dit « *toute leçon sur la cuisine (...) inclut le catalogue de la batterie de tout ses ustensiles... ».*
- Les mots sont appris en contexte :
 - o **Puren** dit « *il apprendra toujours le sens des mots par la phrase et non par le sens de la phrase par les mots. »*

e) La progression

- Pas de progression très claire.
- Reprises des principes de **Comenius** (du proche au complexe, du connu à l'inconnu, du réaliste à l'abstrait, du particulier au général).

f) Le schéma de classe

- Jeu entièrement oral de questions/réponses : désignation de référents nouveaux et manipulation de structures syntaxiques (affirmation/négation).
- A l'écrit : conception de la compréhension écrite avec l'approche globale des textes.

5) Relations pédagogiques

a) Rôle de l'enseignant

- Enseignant très actif et fortement sollicité : modèle de prononciation.
- Fait accéder aux sens par les gestes, les tableaux muraux, les images, les mîmes, la reformulation en langue étrangère à la place de la traduction...
- Doit toujours solliciter l'apprenant en lui posant des questions, il sert aussi de modèle linguistique.

b) Rôle de l'apprenant

- Doit réagir/répondre aux interrogations.
- Etre attentif.
- Mobilise son intuition pour comprendre les énoncés ; répète les énoncés du professeur.
- **Puren** dit « *on comprend en devinant, on apprend en imitant, on retient en répétant. »*

c) Interactions apprenants/enseignants

- Orientées dans le sens *enseignant -> apprenants*.
- Parfois dans le sens *apprenants -> enseignant* ou dans le sens *apprenant -> apprenant*.

d) Activités d'enseignement

- Questionnement.
- Dialogue.

e) Traitement de l'erreur

- Stratégie d'évitement : éviter les questions qui pourraient apporter des erreurs.
- Auto-correction encouragée.
- Favoriser la réussite de prise de parole de l'apprenant.
- Différence avec la MT (= pièges).

f) Evaluation

- Pas seulement écrite, mais oral.
- Porte moins sur la langue en tant que système mais comme usage.
- Oral = entrevue entre l'enseignant et l'apprenant.
- Ecrit = une production adaptée au niveau de l'apprenant (par exemple : un paragraphe à rédiger sur un programme étudié en cours...)

Bilan de la MD : première méthodologie spécifique à l'enseignement des langues vivantes.

- Aspects positifs :
 - o Possibilité de classe avec des apprenants de L1 différentes.
 - o Mise en jeu du corps (verbalisation d'action, de mouvement, lecture expressive, dramatisations...)
 - o Réutilisation constante de ce qui est appris.
 - o S'appuie sur le connu pour aborder le nouveau.
 - o Précurseur de la lecture globale des textes.
 - o Efficace en contexte non-institutionnel.
- Aspects négatifs :
 - o Manque d'une linguistique de référence (syntaxe), seulement la phonétique.
 - o Empirisme dans la référence à la méthode naturelle.
 - o La grammaire reste une grammaire de la langue écrite littéraire.
 - o Manque de critères de sélection pour l'enseignement du lexique : risque d'inflation.
 - o Dialogues trop descriptifs, pas communicatifs.
 - o Se priver de la traduction.

VII) La méthodologie audio-orale (MAO) ou audio-linguale

1) Contexte historique

- Méthodologie américaine : aural/oral method ou audio-lingual method.
- De 1950 à 1965.
- Rupture avec une méthode grammaire-traduction (d'avant-guerre).
- Aucune application pour le FLE (sauf peut-être pour le Canada).
- Années 50 : constat de faillite de la méthodologie traditionnelle qui ne permet pas aux Américains de parler ; prise de conscience d'un retard technologique (course à l'espace).
- Lancement d'un programme pour un objectif pratique de communication : appel aux linguistes et psychologues.
- **C. Germain (p162) :** l'ère scientifique s'ouvre à l'aire didactique des langues.

2) Origine de la MAO

- **MAO** basé sur une expérience d'apprentissage des langues pendant la WWII dans l'armée : **A.S.T.P. (army specialized training program)** : former des soldats qui allaient combattre dans différents pays. Jusqu'à un 20aine de langues enseignées.
- Dirigée par L. Bloomfield, il a débouché sur la réalisation d'une nouvelle méthodologie d'apprentissage des langues : **the army method**.
 - o Basée sur 5 principes :
 1. *Language is speech, not writing.*
 2. *A language is what its native speakers say, not what someone thinks they ought to say.*
 3. *Languages are different.*
 4. *A language is a set of habits.*
 5. *Teach the language not about the language.*
 - o Mise en place d'un dispositif d'enseignement spécifique : pour 1 groupe de 10 apprenants, il y a 1 professeur linguiste + un assistant de langue (L2) + un répétiteur de langue native.
 - o Dialogue de langue courante.
 - o Méthodologie basée sur la répétition = surapprentissage des formes syntaxiques (patterns).
 - Méthodologie amentaliste = sans réflexion (sans raisonnement, ni analyse).
 - o Programme intensif = 50h de langue étrangère par semaine.
 - o Bon résultat pendant la WWII.

3) Les théories de référence

a) Une théorie du langage : la linguistique structurale distributionnelle

- Apparue aux USA vers **1930**.
- Ouvrage initiateur du courant par **L. Bloomfield** « *Language* », **1935**.
- Autre représentant : **Z. Harris** et son ouvrage « *Methods in structural linguistics* », **1951**.
- '*Structurale*' : s'apparente aux structuralismes de **Saussure** : la langue est un système formel où les signes tirent leurs valeurs de leurs différences.
 - o Combinaison d'unités qui jouent sur les 2 axes du langage : paradigmatic et syntagmatic.
 - o Toute unité de la langue peut commuter avec d'autres.
 - o Axe paradigmatic : existence de commutations (substitutions).
 - o Axe syntagmatic : concerne les successions (l'ordre des mots) (transformations).
- ➔ But : apprendre des schémas syntaxiques (patterns) et de les employer de façon systématique.
- Attitude amentaliste : qui veut supprimer la dimension réflexologique et psychologique de l'apprentissage.

b) Une théorie psychologique : le behaviorisme

- Le psychologue **Skinner** publie son ouvrage en **1957** « *Verbal Behaviour* » : étudie des comportements observables, adopte une méthode amentaliste et envisage l'apprentissage comme un conditionnement, un montage d'automatisme selon le schéma stimulus-réponse-renforcement.

- Apprentissage d'une langue vue comme un processus mécanique de formation d'automatismes phonologiques et grammaticaux à partir d'un fractionnement du savoir à acquérir (réflexion intellectuelle également mise entre parenthèses).

4) *Les contenus*

a) *Présentation de la langue et accès au sens de la langue cible*

- Axée sur l'orale : en perception (compréhension orale) puis en production.
 - o Pour les structuralistes, la langue est d'abord orale.
- Oral transcrit : compréhension de l'écrit et expression de l'écrit.
- Présentée sous forme de dialogues fabriquées + répétitions (imitations -> mémorisation) = mim-mem (mimicry & memorize). Dans les dialogues sont introduites des structures grammaticales (travaillées ensuite dans les exercices structuraux).
- Accès au sens peut être assuré par des illustrations ou des gestes (si nécessaire par des traductions).

b) *Le lexique*

- Attitude scientifique de délimitation du vocabulaire : classer les mots par ordre de fréquence (liste de fréquence).
- Vocabulaire considéré comme secondaire par rapport aux structures syntaxiques.
- Lexique étudié au sein de phrases (contenu lexical des dialogues bien délimité), en contexte.

c) *La grammaire*

1. *L'analyse contrastive*

- Contenu grammatical pensé en fonction de la théorie psychologique d'apprentissage (le béhaviorisme) = pour obtenir des renforcements positifs (sans erreur).
- ➔ Progression grammaticale par difficulté minimale (step by step) : l'exactitude est visée (accuracy) plutôt que la fluidité langagière (fluency).
- ➔ Comparer la langue cible avec la L1 des apprenants : analyse contrastive : hypothèse développée par **R. Lado** dans « *Linguistics across culture : applied linguistics for language teacher* », 1957 : l'acquisition d'une L2 est déterminée par les structures syntaxiques de la L1 (lorsque les structures coïncident = transfert positif) (lorsque les deux langues divergent dans un domaine = transfert négatif/interférence).
- Fin des années 50 : apparition de séries de grammaire contrastive (intéressante d'un point de vue linguistique mais décevante d'un point de vue didactique).
- L'analyse contrastive ne s'est pas imposée d'un point de vue pédagogique car l'apprentissage d'une langue est basé sur les principes cognitifs des apprenants.

2. *Les exercices structuraux*

- Utilisation de magnétophones.
- Utilisation du pattern drill = un exercice structurel pour favoriser 'l'overlearning' et viser un automatisme.
- Description hiérarchisée de la phrase et présentant des tables de structures ou tables de substitution : souvent présentés sous forme de questions/réponses.
 - ➔ Axes paradigmatique/syntagmatique.
- Pure manipulation de structure qui font appel non pas à la réflexion mais à l'analogie.
- Pas de réflexion/pas d'analyse grammaticale.
- Vise un maniement automatique des schémas syntaxiques.

- Exercices non contextualisés donc purs jeux formels.
- S'étend aussi à la phonétique et au lexique (avec une progression dans les exercices structuraux).

d) Le contenu culturel et l'enseignement de la culture-civilisation

- Même hypothèse contrastive : culture au sens anthropologique. On retrouve les mêmes transferts (positifs ou négatifs) qui peuvent être sources de conflits.
- Cultural patterns = schémas culturels.
- Tendance à projeter ses propres schémas culturels dans la langue cible = inspiré de travaux par des chercheurs tels que **E.T. Hall** qui a un recueil d'articles « *La dimension cachée* », Collection Point le Seuil.
 - o Introduit la notion de proxémie = la distance corporelle à l'interlocuteur.
 - ➔ Variable selon les cultures.

e) Déroulement d'un cours dans la MAO

- Ecoute d'un dialogue élaboré autour des structures clés : magnétophone.
- Répétition ligne par ligne : individuelle puis collective.
- Mémorisation du dialogue.
- ➔ Entièrement oral.
- Exercices structuraux pour travailler les structures (patterns).
- ➔ Ouverture livre/lecture du texte : écrit.
- Présence d'un laboratoire de langue pour travailler sur les structures clés.

5) Relations pédagogiques

a) Rôle de l'apprenant

- Imiter le modèle de l'enseignant.
- Répond avec rapidité aux questions de façon « automatique », sans réfléchir.

b) Rôle de l'enseignant

- Modèle de prononciation.
- S'assure de la bonne prononciation des formes linguistiques enseignées et du bon emploi des patterns syntaxique.
- Chef d'orchestre : dirige, guide et contrôle le comportement linguistique des apprenants.

c) Interactions enseignant/apprenants

- Interaction entre enseignant et apprenants.
- Interaction entre apprenants (question-réponse, chain drills...)

d) Traitement de l'erreur

- Erreur de prononciation ou de structure non tolérée.
- L'erreur doit être évitée autant que possible, voire anticipée, par analyse comparée (différentielle ou contrastive) de la L1 et de la L2.
- Correction des erreurs par l'enseignant de L2.

Bilan de la MAO : elle a contribué à renouveler la didactique des langues. Elle a influencé les méthodologies audio-visuelles en France.

- Aspects positifs :
 - Rendre l'apprentissage accessible à tous.
 - Exercices structuraux permettent de manipuler les structures.
- Aspects négatifs :
 - Valable seulement pour les débutants.
 - Manque de stratégies pour l'écrit (compréhension et production écrite) et pour développer l'enrichissement lexical.
 - On ne réussit pas à empêcher les erreurs malgré la progression « step by step » et malgré la répétition.
 - Les exercices structuraux deviennent lassants et ennui les apprenants.
 - Le surapprentissage des structures linguistiques ne permet pas de les employer spontanément dans la langue.

VIII) La méthodologie audiovisuelle (MAV)

A) 1^{ère} génération : méthodologie structuro-globale audiovisuelle (SGAV)

1) Contexte historique

- Premier manuel publié en 1958.
- Dans les années 50, la France doit lutter contre l'anglais qui s'est imposé comme langue internationale.
- ➔ Retrouver le rayonnement international du français, perdu pendant la WWII.
- La France fait face à des mouvements de décolonisation dans l'ancien empire (Union Française).

2) Le Français élémentaire/fondamental

- L'**UNESCO** recommande de faciliter l'éducation de masse (en **1947**), surtout dans les pays en voie de développement (**PVD**).
- Le gouvernement français lance en **1951** un projet pour accélérer la diffusion du français intitulé « **Le Français Élémentaire** ». Ce projet est confié à un linguiste **G. Gougenheim** et un pédagogue/didacticien **P. Rivenc**. La commission qui travaille sur ce projet s'appelle le « **Centre d'Etude du Français élémentaire** » et s'installe à l'ENS de Saint-Cloud. Gougenheim est spécialiste de la LF du Moyen Age et du 16^{ème} siècle entre autre. Rivenc était professeur de linguistique.
- Le CEFÉ, en 1959, devient le CREDIF (centre de recherche et d'étude pour la division du français).
- **A. Sauvageot, R. Michéat, E. Benveniste** et **R. Barthes** rejoignent le projet.
- « **Français élémentaire** » critiqué : perçu comme ambiguë et avec une population mal visée.
 - Tentative de dévaloriser le français.
 - Visée colonialiste perçue par certains.
- « **Français élémentaire** » remplacé par « **Français fondamental** ».
- Utilisation d'un corpus de français oral : porte sur des thèmes quotidiens, familiers (la famille, la santé, l'emploi, les vacances). Tout est enregistré au magnétophone auprès d'un échantillon de 275 personnes. L'échantillon n'était pas tout à fait représentatif de la population française. A partir de ce corpus, on a sélectionné les termes à retenir (l'objectif était de 1500 mots).

→ **3 critères sont intervenus pour sélectionner les mots :**

- **Critère de fréquence statistique** (*mots les plus employés : être, avoir, de, je, il(s), ce (pronom), la (article), pas (négation), à (préposition), et (conjonction)*).
- **Critère de disponibilité** par rapport à un thème défini : basé sur un autre corpus (enregistrement d'enfants) et permet d'intégrer des mots concrets que le critère fréquence ne retient pas ou peu. Ils sont usuels ou utiles en fonctions du thème abordé. (*par exemple, pour les parties du corps : coude ; pour les vêtements : jupe ; pour les repas : fourchette*).
- **Critère d'empirisme rationnel** : une concession à certains détracteurs du projet (trop de termes argotiques ou oubli de mots importants). Il a eu un double effet : effet d'éliminations de certains termes (*très fréquents mais vulgaires : bouquin, copain, gosse, machin, truc, se foutre de, bah, bon, bin, formidable, sympathique...*) et un effet d'ajout d'autres termes (*adjonctions de notions civiques, morales et culturelles -> 36% : art, courage, justice, paix, liberté, progrès, vérité...*).

→ Liste de 1500 mots : paraît en **1954** sous le titre « *Liste du Français Élémentaire* », puis en **1959** « *Français Fondamental 1^{er} degré* » (suit d'un « *Français Fondamental 2^{ème} degré* » basé sur un corpus de presse essentiellement).

→ On élabore une grammaire intitulée « **Grammaire du Français Fondamental** », à partir de la langue parlée, on ne retient que les structures les plus courantes.

3) *Le Français Fondamental : un tournant dans la didactique du FLE*

- L'ensemble lexicale et grammaire constitue une réponse que l'on peut considérer comme scientifique.
- Choix d'un lexique et d'une grammaire parlée : formes les plus utilisées.
- Présente des défauts : un vocabulaire qui se veut universel (trop descriptif, trop aseptisé).
- Publication du Dictionnaire du Français fondamental, qui a servi de référence pour « *Textes en Français facile* » par Hachette.

4) *La méthodologie SGAV*

- Le Français fondamental sert de base de référence aux concepteurs de la première méthode audiovisuelle française appelée **méthode audiovisuelle de Saint-Cloud/Zagreb (Petar Guberina)**, directeur de l'institut de phonétique de Zagreb).
- A partir de **1960, Raymond Renard** (Université de Mons, en Belgique) se joint à Gougenheim et Rivenc.
 - Elle devient ainsi **méthode structuro-globale audiovisuelle**.

5) *Théories de référence*

a) *La théorie verbo-tonale de Petar Guberina*

- But : réduire les déficiences de l'audition et de la parole.
- Mise au point de techniques pour permettre aux gens de mieux entendre et de mieux parler : travail sur l'intonation expressive.
- Il constate que les courbes intonatives peuvent faciliter l'audition et la compréhension.
- Cette théorie s'inscrit dans le cadre de la linguistique structurale au sens large, « structurale » désignant la prédominance du tout, de l'ensemble sur les éléments. C'est une linguistique de la parole au sens Saussurien qui se démarque du distributionalisme américain.
- Réintroduction du sujet et du contexte communicatif (contrairement à la MAO).

b) Charles Bally : Traité de stylistique française (1909)

- Première analyse linguistique de la langue parlée : elle étudie l'expression de l'affectivité dans le langage.
- Réintroduction du sujet parlant (contrairement à la MAO américaine).
- Lorsque **Guberina** écrit en **1984** « *le SGAV est fondé sur une linguistique de la parole* », il souligne l'importance fondamentale qui est accordé à la langue parlée. Il écrit également « *que toute langue est avant tout parlée* », il insiste sur le côté acoustique de la parole et donc sur la phonétique. Il écrit « *l'aspect acoustique de la parole constitue la base essentielle, la phonétique prend par là une importance capitale dans la méthode SGAV.* »
- Prendre en compte les moyens linguistiques et suprasegmentaux (*intonation, rythme, intensité, tension, pose, tempo de la phrase, mimique, geste...*) ; le rôle du corps (*position corporelle*) ; *la situation et le contexte, l'ambiance sociale ; et les aspects psychologiques de la parole (réactions inter ou intra-personnelles) = l'affectif.*
- **R. Renard** « *La méthode verbo-tonale de correction phonétique* » en **1976**, il insiste sur l'importance du rythme et des intonations dans l'apprentissage d'une langue. Sa théorie est toujours appliquée par **M. Billière** (prof à Toulouse) (*Le Son du FLE*, site internet). Elle conçoit le langage comme une structure globale qui va permettre de saisir progressivement les sons isolés.

c) Théorie d'apprentissage inspirée du Gestaltisme (de la Gestalt)

- Le cerveau saisit les choses de façon globale : fonctionnement globale de celui-ci.
- Perception globale des formes qui passe par la vue et l'ouïe.

6) Un cours audiovisuel de 1^{ère} génération : Voix et Image de France (VIF)

- Par **Guberina** et **Rivenc**.
- Ebauché en **1955**, paru en **1958** puis en **1961**.
- Destiné à un public jeune ou adulte mais non scolaire.
- Manuel qui permet de concrétiser les principes de la méthodes SGAV ; les auteurs mettent l'accent sur l'enseignement de la langue comme moyen de communication.
- L'écoute des dialogues et la prononciation est très importante.
- L'écrit est remis à plus tard, à partir de la leçon 5 sous forme de dictée, et à partir de la leçon 15 sous forme de rédaction.
- Le livre de l'élève ne présente que les images accompagnant les dialogues. Le cours SGAV travaille d'abord la compréhension de l'oral, puis la production de l'oral. Bien plus tard, la lecture et l'écriture seront travaillées.
- Selon **Guberina**, « *la parole suppose un ensemble situationnel* ». Il faut développer une aisance naturelle en langue au sein de situations.
- Images fixes supposés donner le contexte ; associés à des dialogues préenregistrés.
 - ➔ Audiovisuel intégrés : les composantes visuelles données par les images et sonores constituent la matière même du cours.
- Méthodologie qui implique un dispositif de classe très contraignant.

a) Les choix didactiques

- **Situation de communication / dialogue / image (= formation d'un triangle).**
- La situation est donnée par des images (dessinées par un illustrateur P. Neveu) ; qui précisent le contexte communicatif.
- Image situationnelle : cherche à donner la situation de communication.

- Image parfois codée avec des symboles (dans des bulles) = image de transcodage (= permettent de comprendre le dialogue).

➔ MAIS situation conventionnelle : présente la vie quotidienne (*exemple d'un manuel de SGAV*).

b) Organisation des contenus

- Sélection qui reprend le choix des structures syntaxiques dégagées par la grammaire du FF.
- Progression grammaticale = du simple au complexe.
- Choix lexical selon la fréquence d'utilisation : lexique du FF.
- Structures grammaticales choisies, présentées dans des dialogues (= pseudo-dialogues).
 - Pseudo-dialogues = « *fables grammaticales* » par **Capelle**.
 - Critique : des dialogues qui manquent d'enjeux communicatifs, qui sont très artificiels.
- Présentation des contenus faites de façon rigoureuse : réapparaissent dans les leçons suivantes afin d'être fixés dans la mémoire interne des apprenants.

c) Procédures pédagogiques (polycopié pratique de la méthode (préface))

- Schéma de classe très précis et directif.
 - La classe SGAV est organisée en 4 moments :
 - 1 – Présentation : phase qui vise l'accès au sens du dialogue (présenté 2 fois).
 - 2 – Explication : dans la langue cible ; s'appuie sur la situation ; recours à la reformulation.
 - 3 – Répétition : maîtrise du fond sonore capital (acoustique -> prononciation/intonation) ; correction phonétique/prosodique des productions orales fondamentales.
 - **Troubetskoi**, « *le crible phonologique* » : une personne acquiert le système phonologique de leur L1 dans leur environnement. Lorsqu'il est confronté à une langue étrangère, il est confronté au crible phonologique de sa L1 (transformation). « *Chacun de nous n'entend les sons que sur les bases de notre langue maternelle.* »
 - Mise en place de la méthode verbo-tonale de correction phonétique par **Guberina**, reprise par **R. Renard** (Mons) et est actuellement développé par **M. Billières** (le son du FLE).
 - 4 – Exploitation : déconditionnement progressif = s'éloigner du modèle en utilisant des images à partir desquelles on reconstitue un dialogue (dramatisation). La restitution peut aussi se faire sous forme de discours rapportés (indirect). Une exploitation grammaticale (= mécanismes dans V.I.F.) qui correspond à une démarche implicite et inductive. L'enseignement de la syntaxe se fait par une mobilisation des structures en situation.
 - Exercices structuraux de base prohibés.
- ➔ Transposition : l'apprenant doit être capable de réinvestir proprement tous les moyens linguistiques vus précédemment.

d) Relations pédagogiques

1. Rôle de l'apprenant

- Aucun contrôle sur le déroulement du cours sauf dans la dernière phase d'exploitation.
- Priorité à l'oral.
- Rôle réactif.
 - ➔ SGAV = centration sur la méthode.

2. *Rôle de l'enseignant*

- Rôle central pour permettre d'accéder au sens.
- Correcteur phonétique.
- Concepteur d'exercices structuraux en rapport avec les situations.
- Rôle de techniciens (film/magnétophone).
- Pas d'improvisation possible, le manuel du maître programme chaque moment de la leçon.

3. *Interaction enseignant-apprenants*

- Enseignant -> apprenants.
- Dans la phase d'exploitation : apprenant – apprenant.

4. *Place de la culture*

- Médiatisée par l'image, par le contenu sémantique de certains mots et de la gestualité.

Conclusion sur la 1^{ère} génération du SGAV:

- **Application de la méthodologie impose une mise en place lourde** : stage pour l'enseignant ; coût matériels important ; laboratoire de langue ; petite groupe en classe (10 à 15 élèves maximum) ; un enseignement hebdomadaire intensif (sur 2 ou 3 ans).
- Réalisation du premier manuel **V.I.F.** laisse à désirer.

→ La remise en cause des MAV : 1^{ère} génération (surtout).

- **La problématique du niveau II et la remise en cause des MAV** : désenchantements des enseignants déçus par la pauvreté et l'enseignement de V.I.F. ; les étudiants commencent à donner des signes de fatigues (leçon 12 à 15) ; problème de continuation du niveau I.
 - Pas de matériels adaptés pour continuer.
 - Concevoir un niveau II dans la continuité du niveau I ou se rapprocher d'une méthodologie plus traditionnelle.
 - « *Le Niveau II dans l'enseignement du FLE* », Hachette FLE (1972) = ouvrage collectif dans lequel on trouve notamment des contributions de **D. Coste**. La recherche d'une méthodologie pour le niveau II entraîne une réévaluation du niveau I (remise en cause du SGAV ; reproche de la centration sur la méthode et de la minutie du découpage de la classe de langue ; reproche l'aspect mécanique de l'apprentissage et de la conception de l'enseignant et son rôle de modèle langagiers ; rythme trop soutenu et trop d'exercices structuraux).
 - Exigences de renouvellement pédagogique : favoriser la créativité et la production de langage authentique ; nouveau rôle pour l'enseignant.
 - **D. Coste** « *Au niveau II, le langage n'est plus du monde du hic et nunc ...* » (ici et maintenant).
- **Cours audiovisuels de 2^{ème} génération** :
 - **M. T. Mojet** « *De vive voix* », CREDIF (1972) : le livret du professeur paraît en 1975 par **M. Argaud** et **B. Marin** ; on abandonne les 4 moments de la classe de langue au profit de paraphrases communicatives (l'apprenant répète ce qu'il a vu). Les images sont projetées sans bande son et les élèves inventent le dialogue. A la fin, le professeur diffuse le dialogue enregistré qui n'est qu'une interprétation des images.
 - « *C'est le printemps* », CLE international.

B) 2^{ème} génération : « C'est le Printemps » et « De Vive Voix »

→ Poly

IX) Approche communicative (AC)

- Née au milieu des années 70 en Angleterre (textes fondateurs): **H. G. Widdowson** « *Teaching Language as Communication* », traduction française publiée chez Hatier, collection LAL ; **Sophie Moirand** « *Enseigner à Communiquer en Langue Etrangère* », chez Hachette FLE (1982).
- **E. Bérard** « *L'approche communicative* » = explication d'en quoi consiste l'AC (CLE international).
- Représente un changement dès son apparition.

1) Un nouveau contexte

- Critique et remise en cause de l'AV (SGAV) : dans les années 60, on s'aperçoit que les résultats sont décevants.

a) Critique de la méthodologie SGAV

- Sur le plan linguistique, les enseignants déplorent le manque de créativité des étudiants (difficulté pour s'exprimer spontanément ; pour communiquer dans des situations courantes de la vie quotidienne). Difficulté peut être liée au vocabulaire trop aseptisé de VIF. Difficulté pour les étudiants qui ne disposent d'une langue que pour nommer les choses.
- Sur le plan méthodologique, la méthodologie SGAV repose sur une centration sur la méthode : 4 moments de la classe qui s'imposent au professeur comme aux apprenants.

b) Contexte socio-historique (années 70)

- Conseil de l'Europe : le conseil de la coopération culturelle veut promouvoir l'intégration européenne et la mobilité des populations.
 - o Met sur pied un groupe d'experts chargés d'élaborer des cours de langue pour adultes (sanctionnés par des unités capitalisables -> DELF/DALF).
- **1971** : Loi sur la formation continuée des adultes.
- Problématique enseignement/apprentissage fonctionnel des langues étrangères (langues de spécialités notamment) : aboutit à une exigence de renouvellement méthodologique.
 - o **Porcher 1976**, « *il ne s'agit pas d'un français fonctionnel mais un enseignement fonctionnel du français* », (51min) ELA, n°23, p68.
 - Analyse des besoins du public.

c) Contexte théorique

- Remise en cause des théories de référence de la MAO qui avaient aussi influencé les MAV de 1^{ère} génération :
 - o Du distributionnalisme de **Bloomfield** (contesté par N. **Chomsky** parce qu'il le considère comme trop descriptif et incapable de rendre compte de la possibilité qu'à un locuteur de produire un nombre infini de phrase).
 - o Du béhaviorisme de **Skinner** (attaqué aussi par **Chomsky** qui conteste que l'acquisition d'une langue puisse se réduire à un montage d'automatismes ; il affirme que le langage ne s'acquiert pas par imitation mais par un processus cognitif de construction de règles).

- Nouveaux besoins pour la communication ordinaire et de spécialité : nouveau courant théorique (1975) qui prend pour nom l'**Approche Communicative** (ou les approches communicatives d'après **C. Germain**).
- Opère un renversement méthodologique : AC = centration sur l'apprenant (learner).
- S'appuie sur le concept de compétence de communication : (poly la semaine prochaine).

2) Théories de référence

a) Théories linguistiques plurielles

- Fin de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues : la didactique était sous la dépendance de la linguistique.
- ➔ La didactique devient autonome et devient : didactique des langues (se constitue en s'inspirant de différentes disciplines ; elle s'ouvre à la sociologie, la psychologie, l'ethnographie de la communication...). L'AC fait appel à plusieurs courants linguistiques.
 - Dimension sociale du langage : la **sociolinguistique** (et plus précisément l'ethnographie de la communication) avec **Hymes** qui s'intéresse au social à travers le concept de compétence de communication. Ce concept est élaboré en réaction au modèle de **Chomsky** (compétence linguistique = grammaire intériorisée de la langue et performance linguistique : actualisation concrète).
 - **Hymes** en désaccord : compétence de communication qui combine à la fois une compétence de linguistique (la connaissance implicite ou explicite des règles de grammaire) et une compétence sociolinguistique (la connaissance des règles d'utilisation du langage).
 - Les didacticiens du FLE théorisent le concept : **Canal** et **Swain** (puis **Sophie Moirand**).
 - Dimension subjective du langage : la **linguistique de l'énonciation**.
 - Références à **Jakobson** (« *Les fonctions du langage* »), à **E. Benveniste** (*PLG, 1966*) (qui définit l'énonciation comme *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*).
 - Réintroduction du sujet dans la langue et dans le 'ici et maintenant' (situation d'énonciation).
 - **Puren**, p. 373-374 : influence de la linguistique de l'énonciation ; de la sociolinguistique.
 - La pragmatique : ce courant linguistique est né des travaux de linguistes **S.L. Austin** (1970 traduction française « *Quand dire, c'est faire* ») et **J.R. Searle** (1972 « *Les Actes de langage* »).
 - Les didacticiens à partir des travaux de **Searle** vont s'intéresser aux actes de paroles (l'enseignement grammaticale est réorganisé).
 - **Austin** a travaillé sur le langage ordinaire et s'intéresse aux verbes performatifs qui ont pour caractéristique d'effectuer un acte durant leur énonciation. **Austin** réalise que cette particularité n'est pas limitée aux verbes performatifs et qu'elle peut être étendue aux différentes situations d'énonciations. Les actes de discours (speech acts) se décomposent en trois actes distincts :
 - Acte locutoire : la production d'un énoncé doté d'un sens et d'une référence.

- Acte illocutoire : une assertion, une promesse, une requête... cet acte doit être décodé correctement dans son intention de signifier.
- Acte perlocutoire : ce qui vise l'effet sur l'auditoire.
- ➔ **Searle** reprend le travail d'**Austin** ; speech acts = actes de langages. Il insiste sur le caractère fonctionnelle.
- La didactique du FLE récupère les actes de langages/discours et les appelle actes de parole (organisation des grammaires par actes de paroles ; saisir le langage dans sa dimension sociale).
- Notion d'acte de parole permet de dépasser l'approche grammaticale traditionnelle ; de marquer la différence entre la forme linguistique et le sens (et de privilégier le sens).
- But de la pragmatique : partir de l'intention de signifier et sélectionner les formes linguistiques qui permettent de la réaliser.
- **Emprunts à d'autres courants linguistiques :**
 - **Analyse de conversation** (conversationnelle) : procède à partir d'enregistrement de conversations spontanées (détecter des structurations et des codifications).
 - **Analyse de discours** : replace les énoncés dans leur contexte socio-discursif ; la grammaire sort de la limite de la phrase ; on s'intéresse à la linguistique du texte (et plus à la linguistique de la phrase).

b) Théorie d'apprentissage : la psychologie cognitive

- Le cognitivisme sert de sources et de justifications.
- La psychologie cognitive considère que l'apprenant n'est pas une page blanche mais qu'il doit mobiliser toutes ses connaissances. L'apprentissage langagier est une construction des règles par la découverte et l'expérimentation de son fonctionnement.

3) L'analyse des besoins

- Centration sur l'apprenant = implique l'analyse de ses besoins.
- Besoins langagiers (dimension linguistique) = dans quels types de communication ? (...)
 - Actes de paroles mobilisés.
- Biographie langagière de l'apprenant : dégager des habitudes d'apprentissage.

4) Les contenus

a) L'accès au sens de la L2

- Recours à la L1 pour établir des comparaisons ou pour l'enseignement de la culture/civilisation.
- Retour possible à la traduction.

b) Présentation de la langue

- AC : reprend une des préconisations des didacticiens après avoir réfléchi sur le niveau II du SGAV (recourir aux documents authentiques).
- Document authentique = tout document sonore ou écrit qui n'a pas été expressément conçu pour la classe de langue.
- Documents oraux/écrits/vidéos.
 - Motivation renforcée de l'apprenant.

- Dimension socio-culturelle des documents : situation de communication ; confronter les apprenants à différents registres de langue.
- Développement de l'autonomie de l'apprenant.
- ➔ Authenticité d'un document coupé de son usage sociale et décontextualisé lors de son utilisation en classe ?
- ➔ Plus difficile d'établir une progression.

c) Enseignement du lexique

- En **1976** : le conseil de l'Europe commande un ouvrage pour déterminer le lexique correspondant au différent niveau de français : « *Un Niveau Seuil* » (= compétence minimale de communication).
 - Un inventaire au caractère empirique et organisé par actes de parole (sélectionnés selon les participants de la situation de communication, selon les types d'interactions et les domaines de référence).
 - Dénominations d'actes de paroles + liste de réalisations linguistiques correspondantes.

d) Enseignement de la grammaire

- Organisée par actes de paroles.
- Recours à une grammaire explicite et à une démarche inductive (on part de l'observation pour aboutir à une conceptualisation).
- Exercices reliés à une situation de communication.

e) Progression adoptée

- Remise en cause du step-by-step de la MAO.
- Progression :
 - Fonctionnelle par actes de paroles.
 - Grammaticale : réalisations linguistiques qui correspondent aux actes de paroles.
- ➔ Progression spiralaire.

f) Déroulement d'un cours communicatif

- Découpage de la leçon en une multitudes de micro-activités à partir de supports diversifiés.
 - a) – *Phase préparatoire de sensibilisation au thème.*
 - b) – *Des dialogues, paroles et documents divers qui servent de point d'ancrage situationnel et langagier.*
 - c) – *Des activités d'entraînement où on développe l'exploration du thème.*
 - d) – *Un travail de systématisation : conceptualisation grammaticale.*
 - e) – *Une ouverture/transposition avec des compléments divers* (G. Vigner, 1995, p127).
- Manque des activités destinés à la culture/civilisation (généralement à la fin des manuels).

5) Relations pédagogiques

a) Rôle de l'enseignant

- Instaurer un climat de confiance : co-communicateur.
- Inciter les apprenants à communiquer entre eux.
- Facilitateur d'apprentissage.

b) Rôle de l'apprenant

- Rôle diversifié, actif : échanges qui ont un sens.
- Implication émotive, physique, cognitive.
- But : développer son autonomie.

c) Interactions apprenants/enseignant

- Interactivité = moteur de l'apprentissage.
- Enseignant = animateur.
 - o Suscite la prise de parole de l'apprenant.
- Enseignant -> apprenants ou apprenant -> apprenant.

6) Activités dominantes

- Activité ou tâche communicative : la base du processus pédagogique.
 - o Le jeu de rôle.
 - o La simulation.

7) Traitement de l'erreur

- Erreur considérée comme normale : utilisée par l'apprenant pour apprendre.
- Analyse des erreurs pour trouver des remédiations.

8) Evaluation

- Porte sur la compétence de communication et pas seulement sur les compétences linguistiques.
- Evaluation formative = mesurer le degré de réalisation des objectifs.
- Encouragement de l'auto-évaluation.

→ **Réalisation** : *Archipel* (1982) (1^{er} ensemble didactique communicatif/transition entre le AV et le AC).